



Mariage franco algerien et delais de transcription

Par **ayrad**, le **04/05/2008** à **09:06**

bonjour; je sui marie en janvier 2008 avec une francaise . et ma rentré en france sans visa en 2004 après mille foi de refus au consulat de france a alger. et quand jai parti a la préfecture pour demander titre de sejour c'était aussi le refus de cette derniere me demander le visa a partir d'algerie et la franchement je sais quoi faire . merci de votre attention bonne chance a tout le monde!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!...

avec la permission de nadiaduhavre merci.